

Conseil Municipal du lundi 6 octobre 2014

- ↵ **Abandon captages eau potable** : Dans le cadre de la procédure de mise en place des périmètres de protection autour des ressources en eau potable, » le Conseil Municipal décide l'abandon des captages de « *Belfort* », « *Salepioussou* » et « *Cugnasse* pour la production d'eau potable.
- ↵ **Remboursement ossature Internet** : La somme de 47,85 euros sera mandatée à Monsieur Michel BOSCH pour lui rembourser l'achat en ligne de l'ossature du nouveau site Internet de la commune.
- ↵ **Transfert biens sections de commune** : Le Conseil Municipal sollicite de la part de Monsieur le Préfet, dans le cadre de la mise en place des périmètres de protection immédiats autour des captages d'eau potable de Combepinas et du Viala, le transfert dans le patrimoine communal des biens des sections de commune cadastrés section C numéro 323 et section E numéro 287.
- ↵ **Attribution subventions** :
 - 150 euros à l'association « Saint Joseph » dans le cadre de l'organisation de la journée rencontre avec les maisons de retraite alentours dans le cadre de la semaine bleue ;
 - 150 euros au comité des fêtes dans le cadre de l'organisation du week-end canoë-kayak des 18 et 19 octobre ;
 - 2.650 euros à l'association « Les arts du pays brassagais et du val d'Agoût » pour le spectacle du 5 décembre.
- ↵ **Validation de l'expertise consécutive au sinistre de « La Marquise »** suite à la nouvelle proposition de dommages arrêtée par l'expert qui stipule notamment que la compagnie GAN s'engage à indemniser la commune sur le montant TTC s'il s'avère que les travaux correspondants ne sont pas éligibles au FCTVA.
- ↵ **Reconversion friche industrielle en salle multi sports – demande subvention** : Une subvention de l'Union Européenne est sollicitée pour l'acquisition du matériel qui équipera cette salle multi sports et notamment la salle de musculation.
- ↵ **Correspondant communal sécurité routière** : Désignation de David BONNAFOUS qui sera l'interlocuteur privilégié de la Préfecture.
- ↵ **Décision modificative budgétaire n° 4 budget principal** : Des virements de crédits sont votés afin de parfaire le financement de l'acquisition du mobilier pour la salle de musculation qui sera aménagée dans la salle multi sports, l'achat d'un panneau d'information qui sera implanté place de l'Hôtel de Ville Marquise, la restauration et la reliure des registres.